

Projet d'établissement

Le texte ci-dessous constitue notre projet d'établissement. Durant les trois années à venir, nous travaillerons à la réalisation de la priorité choisie par la communauté éducative. Les actions de ce projet s'inscrivent dans le cadre du Décret « Missions » du 24 juillet 1997.

La réalisation de ce projet d'établissement qui est une œuvre collective nécessitera la collaboration des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, direction, pouvoir organisateur, acteurs externes.

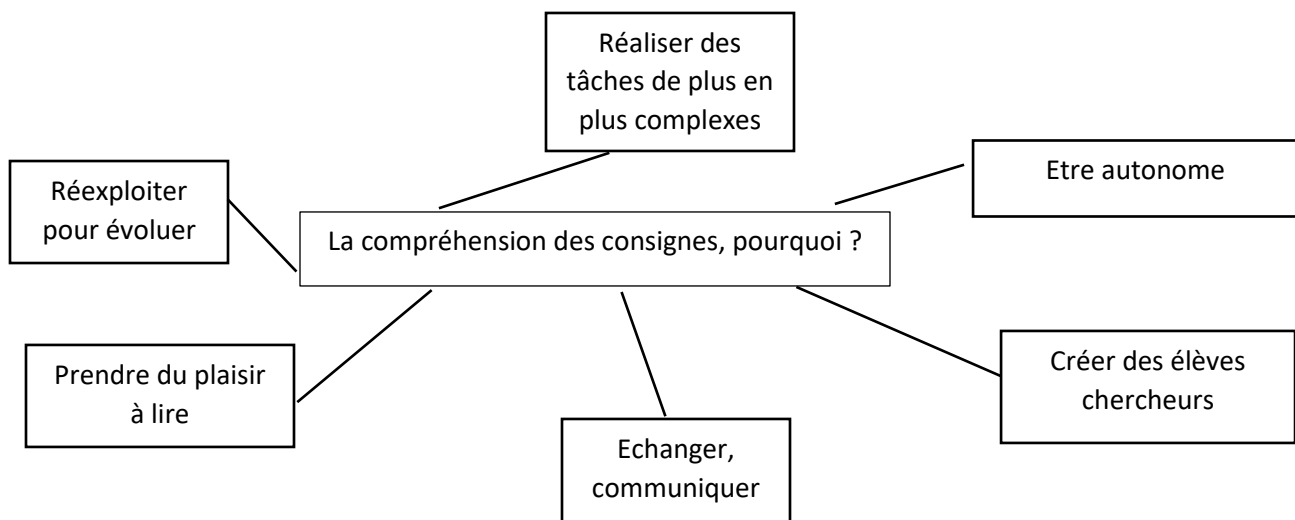
La mise en œuvre de notre projet d'établissement s'inscrit dans la continuité des actions entreprises ces dernières années et dans la tradition de notre école.

Le projet d'établissement représente une intention que nous nous engageons à concrétiser. En choisissant ces quelques priorités, notre objectif est de les faire aboutir. Bien sûr, ces intentions devront être confrontées aux réalités du terrain et notamment à une disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Pour effectuer cette confrontation entre nos intentions et nos actions, nous nous engageons à évaluer régulièrement l'avancement de notre projet ainsi que des résultats au terme des trois ans.

Notre priorité

La compréhension des consignes données oralement et par écrit aux enfants.

Notre priorité en un clin d'œil



Notre priorité expliquée

L'écrit est au cœur des apprentissages.

Comprendre c'est la clé.

L'écrit est partout autour de votre enfant, il le rencontre tous les jours sous diverses formes : en classe, en classes vertes, lors de la réalisation du blog de la classe du dehors, lors de recherches, pour la lecture du calendrier, en visite, au théâtre, ...

Pour cela, l'équipe veut amener votre enfant à :

- Retenir, exploiter, expérimenter
- Apprendre à travailler seul et à penser par lui-même
- Evoluer, s'épanouir et développer sa confiance et ses capacités
- Oser l'aventure
- Comprendre différents types de textes
- Echanger, partager, communiquer, exprimer
- Se donner un but de lecture et se débrouiller devant un texte
- S'évader, rêver, raconter

Actions concrètes :

En maternelle :

- Utilisation de pictogrammes sur les feuilles d'activités
- Faire formuler aux enfants l'explication d'une activité sans avoir donné les consignes
- Créer un imagier avec les consignes utilisées couramment
- Utiliser des synonymes pour les explications des actions
- Créer des légendes pour des photos
- Réexpliquer des consignes données à lui seul

En P1-P2 :

- Utilisation des pictogrammes en continuité avec les maternelles
- Faire reformuler les consignes avec leurs mots
- Faire jouer, mimer une situation
- Rechercher les mots importants dans la consigne
- Exercices de lecture de consignes
- Travail par étape : écrire au tableau les mots importants de la consigne puis les obliger à le faire seul
- Insister sur l'importance de l'attention de tous lors des consignes

En P3-P4 :

- Utiliser du fluo pour surligner les consignes importantes, à ne pas oublier
- Obliger les enfants à relire la consigne lors de questions qu'ils se posent
- Divers exercices de lecture de consignes
- Mise en place d'un schéma d'actions pour bien lire les consignes
- Complexification des consignes au fur et à mesure de l'année

En P5-P6 :

- Exiger et attendre l'attention de tous avant les consignes
- Donner la consigne de différentes façons en utilisant un vocabulaire différent
- Fluorer les mots importants de la consigne (collectif et/ou individuel)
- Oraliser la consigne lue, confronter les différentes « oralisations » pour détecter les similitudes ou les différences
- Application « à la lettre » par l'enseignant d'une consigne donnée par un enfant afin de mettre en avant l'importance du vocabulaire
- Noter au tableau les mots clés d'une consigne orale afin que les enfants puissent y revenir
- Exigence d'une question correcte et précise en cas de mauvaise compréhension d'une consigne par un enfant